

Celyad annonce le dépôt public d'un prospectus d'enregistrement « F-1 » en vue d'une introduction en bourse aux États-Unis

Mont-Saint-Guibert, Belgique – Celyad SA (anciennement « Cardio3 BioSciences », code *Euronext Bruxelles et Paris : CYAD*), leader dans la découverte et l'élaboration de thérapies cellulaires spécialisées, annonce avoir déposé aujourd'hui un document d'enregistrement dit « Form-1 » (F-1) auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, en vue d'une introduction en bourse sous la forme d'actions ordinaires et d'émission d'ADS (American Depositary Shares). Le nombre d'actions ordinaires et d'ADS, ainsi que la fourchette de prix pour l'offre globale proposée n'ont pas encore été déterminés.

Les actions ordinaires de Celyad sont actuellement cotées sur Euronext Paris et Euronext Bruxelles. Une demande a été formulée pour coter les ADS proposés dans le cadre de l'offre globale au NASDAQ aux États-Unis, sous le symbole « CYAD ». Selon les termes de l'opération envisagée, Celyad proposera des actions ordinaires en Europe et dans des pays autres que les États-Unis et le Canada lors d'un placement privé concomitant. Seuls les investisseurs autorisés en vertu de la législation applicable pourront participer à ce possible placement privé. UBS Investment Bank et Piper Jaffray & Co. agissent comme teneurs de livre de l'offre globale proposée.

L'offre globale a pour objectifs principaux d'accroître la flexibilité financière de la société, de créer un marché pour les titres Celyad aux États-Unis et de faciliter ainsi l'accès de la Société aux marchés boursiers. Les programmes en matière d'insuffisance cardiaque (IC), notamment la mise au point de C-Cure®, en phase III de développement clinique pour le traitement de l'insuffisance cardiaque ischémique, étant intégralement financés, Celyad envisage d'affecter le produit net de l'introduction en bourse aux éléments suivantes :

- Poursuivre le développement de NKG2D CAR T-cell au travers de l'étude clinique de phase I, pour le traitement de la leucémie myéloïde aiguë et du myélome multiple ;
- Poursuivre le développement de nouveaux produits candidats de thérapies fondées sur les cellules CAR T, pour le traitement de nouveaux cancers du sang et des tumeurs solides ;
- Soutenir sa croissance à l'échelle internationale par le renforcement de ses fonctions générales, administratives et opérationnelles au siège en Belgique ainsi qu'aux États-Unis.

Enfin, Celyad entend utiliser le solde du produit net de l'émission pour répondre à ses besoins en fonds de roulement et pour d'autres besoins généraux de l'entreprise, mais également pour l'acquisition de licences, l'achat ou l'investissement dans des technologies, produits ou actifs complémentaires.

Un document d'enregistrement relatif aux titres mentionnés dans le présent document a été déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) aux États-Unis, mais n'a pas encore pris effet. Les titres ne peuvent être vendus et aucune offre d'achat ne peut être acceptée avant l'entrée en vigueur du document d'enregistrement. Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent communiqué de presse ne pourront être commercialisées qu'au moyen d'un prospectus, dont une version préliminaire, lorsqu'elle sera disponible, pourra être obtenue auprès de UBS Securities LLC, Attention: Prospectus Department, 1285 Avenue of the Americas, New York, NY 10019, ou par téléphone au (888) 827-7275, et auprès de Piper Jaffray & Co. Attention: Prospectus Department, 800 Nicollet Mall, J12S03, Minneapolis, MN 55402, par téléphone au (800) 747-3924 ou par courriel en écrivant à prospectus@pjc.com.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'achat des titres mentionnés et aucune vente desdits titres n'interviendra dans un État ou une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant que les titres ne soient enregistrés ou que leur placement ne soit autorisé en vertu des lois sur les valeurs mobilières de l'État ou de la juridiction en question.

FIN

Pour plus d'informations, contactez :

Pour l'Europe : Consilium Strategic Communications

Amber Bielecka, Chris Welsh et Laura Thornton - T : +44 (0)20 3709 5700 – celyad@consilium-comms.com

Pour les États-Unis : The Ruth Group

Lee Roth (Investors) et Kirsten Thomas (Media) – T : +1 646 536 7012 / 7014 - celyad@theruthgroup.com

Pour la France : NewCap

Pierre Laurent et Nicolas Mérieau - T : + 33(0)1 44 71 94 94 - celyad@newcap.fr

Celyad

Christian Homsy, PDG, et Julie Grade, Responsable communication d'entreprise : T : +32 (0)10 39 41 00 jgrade@celyad.com

Pour vous abonner à la lettre d'information de Celyad, rendez-vous sur

www.celyad.com

 **Retrouvez-nous sur Twitter @CelyadSA**

A propos de Celyad

Fondée en 2007 et basée en Belgique, Celyad est leader dans les thérapies cellulaires spécialisées avec des programmes cliniques ciblant les maladies cardiaques et les cancers. Celyad poursuit actuellement le développement de son produit candidat phare en cardiologie, C-Cure®, pour le traitement de l'insuffisance cardiaque ischémique et a terminé l'inclusion d'une étude de phase III en Europe et en Israël. En parallèle, la Société développe également un portefeuille de produits en thérapies CAR T-cell, utilisant les récepteurs de cellules tueuses

naturelles, pour le traitement de nombreux cancers solides et liquides. Son produit candidat phare en oncologie, NKG2D CAR T-cell, est entré en étude clinique de phase I en avril 2015.

Les actions de Celyad sont cotées sur Euronext Bruxelles et Euronext Paris sous le symbole CYAD.

Pour en savoir plus sur Celyad, rendez-vous sur www.celyad.com

Avertissement

Le présent communiqué de presse n'est ni une offre de vente ni une sollicitation d'achat d'actions nouvelles et ne constitue pas davantage un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE (ladite Directive, ainsi que toute mesure de transposition appropriée dans l'Etat membre concerné de l'Espace Economique Européen, telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE, dans la mesure où cette dernière a été transposée dans l'Etat membre concerné, la « Directive Prospectus »). Il n'y aura pas d'offre au public d'actions nouvelles dans aucun Etat membre de l'Espace Economique Européen et aucun prospectus ni document d'offre n'ont été ni ne seront préparés concernant la vente d'actions nouvelles par la Société dans l'Espace Economique Européen. Au sein de l'Espace Economique Européen, les actions nouvelles ne seront offertes et vendues qu'à des « investisseurs qualifiés » au sein de la Directive Prospectus ou conformément à tout autre cas prévu par l'article 3(2) de la Directive Prospectus.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre d'actions nouvelles au public au Royaume-Uni, ni n'a pour objet d'inciter à mener des activités d'investissement aux fins de la section 21 de la Loi « Financial Services and Markets Act 2000 » (telle que modifiée) du Royaume-Uni. Par conséquent, le présent communiqué de presse ne s'adresse qu'à (i) des personnes ne résidant pas au Royaume-Uni ; (ii) des professionnels de l'investissement au sens de l'article 19(5) de la loi « Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotions) Order 2005, telle que modifiée (l'« Ordonnance ») ; (iii) des personnes relevant de l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordonnance ; ou (iv) toutes autres personnes auxquelles il peut légalement être communiqué, ces personnes étant collectivement désignées par « Personnes Concernées ». Les actions nouvelles ne sont disponibles que pour les Personnes Concernées et toute invitation, offre ou accord portant sur l'achat ou toute autre acquisition d'actions nouvelles ne s'adresseront qu'aux dites Personnes Concernées. Toute personne autre qu'une Personne Concernée ne saurait agir ni prendre une décision sur la foi du présent document ou de l'un de ses contenus.

Déclarations prévisionnelles

En plus des faits historiques ou des déclarations de condition actuelle, le présent communiqué de presse présente des déclarations prévisionnelles qui expriment les attentes et projections de la Société pour l'avenir et impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et des hypothèses pouvant déboucher sur des résultats ou événements réels sensiblement différents de ceux présentés ou suggérés par lesdites déclarations prévisionnelles. En particulier, il convient de noter que l'étude clinique de phase I évaluant NKG2D CAR T-cell n'est pas terminée. Les données relatives à la sécurité et à la faisabilité de la thérapie NKG2D CAR T-cell sont limitées. Ces données ne peuvent pas être répétées ou observées dans des études en cours ou futures impliquant l'évaluation de NKG2D CAR T-cell ou les autres produits-candidats de la société. Ces risques, incertitudes et hypothèses pourraient influencer négativement sur les résultats et les effets financiers des plans et événements décrits dans le présent document. Ces déclarations prévisionnelles doivent par ailleurs être considérées à la lumière de facteurs importants pouvant déboucher sur des résultats ou événements réels sensiblement différents des prévisions : dépôt dans les temps et agrément de tous dossiers d'autorisation administrative, lancement et achèvement satisfaisants d'études cliniques, dont les études cliniques de Phase III sur le C-Cure® et les études cliniques de Phase I sur le CM-CS1, résultats cliniques complémentaires validant le recours aux cellules souches autologues adultes pour le traitement de l'insuffisance cardiaque ischémique et la thérapie cellulaire autologue CAR T-cell afin de traiter les maladies cancéreuses, conformité à tous types d'exigences réglementaires et autres, et intervention d'organismes réglementaires et autres instances gouvernementales, obtention, maintien et protection de la propriété intellectuelle, capacité de la Société à se prémunir de contrefaçons en faisant prévaloir ses brevets et à défendre son portefeuille de brevets contre toute contestation de tiers, concurrence d'autres entreprises mettant au point des produits à des fins comparables, capacité de la Société à gérer ses dépenses d'exploitation, capacité de la Société à obtenir des fonds supplémentaires pour financer ses activités et établir et maintenir ses alliances commerciales stratégiques et à prendre de nouvelles initiatives commerciales. Par ailleurs, les présentes déclarations prévisionnelles ne représentent les points de vue de la Société qu'à ce jour et ne doivent nullement être considérées comme représentatives de ses points de vue ultérieurs. Celyad ne s'engage en aucune façon à actualiser ses déclarations prévisionnelles.

C3BS-CQR-1, C-Cure, NKG2D CAR T-cell, C-Cathez, OnCyte, Celyad, Cardio3 BioSciences et les logos Cardio3 BioSciences, Celyad, C-Cathez, CHART-1, CHART-2 et OnCyte sont des signes protégés internationalement par les législations applicables en matière de protection des droits intellectuels. La Mayo Clinic détient des intérêts dans Celyad en contrepartie des certains droits de propriété intellectuelle cédés sous licence à la Société.